

SAISON 2024 - 2025



INFORMATIONS À CONSERVER

Séance d'essai (cours débutants seulement) : lundi 9 - mercredi 11 - samedi 14 septembre 2024 (selon les groupes)

- Une séance d'essai par personne, pour les débutants uniquement, date selon le groupe proposé
- Si l'inscription n'est pas confirmée avant le **30 SEPTEMBRE 2024** ou en cas d'absence aux deux premières séances, la place n'est pas conservée et sera ré-attribuée

GROUPES ENCADRÉS du 9 septembre 2024 au 05 juillet 2025

Hors jours fériés et vacances scolaires

LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
17 H 00 - 18 H 30 : ENFANTS PERFECTIONNEMENT [2013-2016]	15 H 30 - 17 H 00 : JEUNES PERFECTIONNEMENT [2007 - 2014]	8 H 45 - 10 H 00 : ENFANTS DÉBUTANTS (ANNÉE 1) (2012-AOÛT 2017)
17 H 00 - 19 H 00 : ESPOIRS	17 H 00 - 18 H 30 : ESPOIRS	10 H 00 - 11 H 15 : ENFANTS DÉBUTANTS (ANNÉE 1 & 2) (2013-2016)
18 H 30 - 20 H 00 : ADOS PERFECTIONNEMENT [2007 - 2012]	18 H 30 - 20 H 00 : GRANDS ESPOIRS	11 H 15 - 12 H 30 : ADOS DÉBUTANTS ET PERFECTIONNEMENT [2007-2013]
19 H 00 - 21 H 00 : GRANDS ESPOIRS	20 H 00 - 21 H 30 : ADULTES PERFORMANCE	
20 H 00 - 21 H 30 : ADULTES DÉBUTANTS		

CLASSES D'ÂGE INDICATIVES LE CLUB SE RÉSERVANT LE DROIT D'ADAPTER LES GROUPES

SÉANCES AUTONOMES Horaires des accès **potentiels** au mur SAE Yves THOUMINE
(OUVERTURE EFFECTIVE APRÈS IDENTIFICATION DES OUVEREURS DE SÉANCES)

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
21 h 00 - 22 h 30	17 h 00 - 22 h 30	12 h 00 - 14 h 00 (SOUS RÉSERVE CONFIRMATION MAIRIE)	12 h 00 - 14 h 00 (SOUS RÉSERVE CONFIRMATION MAIRIE)	12 h 30 - 17 h 00	8 h 00 - 14 h 00
ACCÈS RÉDUIT EN PARALLÈLE DES COURS		17 h 00 - 22 h 30	17 h 00 - 22 h 30	SAUF MATCH	SAUF MATCH

RAPPEL DE SÉCURITÉ :

Réunion obligatoire le mardi 10 ou le jeudi 19 septembre 2024 à 19 h 30

POUR **TOUS** LES AUTONOMES (nouveaux inscrits et réinscriptions) :

- **Présence OBLIGATOIRE** à l'une des réunions **SÉCURITÉ**
- Retour des dossiers d'inscriptions possibles lors de ces réunions

POUR LES **adultes autonomes NOUVEAUX** INSCRITS à AIN ROC :

- **Présence OBLIGATOIRE** à l'une des réunions **de SÉCURITÉ**
- **VALIDATION AUTONOMIE OBLIGATOIRE** par le club, suite à la réunion de sécurité (à 20 h 00)
- **Si niveau insuffisant : cours obligatoire, pas d'accès si autonomie NON VALIDÉE**

SAISON 2024 - 2025

INFORMATIONS À CONSERVER



TARIFS SAISON 2024 - 2025

Jeunes		Jeunes sans cours (en famille)	Cours Jeunes			* Option Prépa Compét Bloc Pour Espoirs/Grands Espoirs (hors entrée zipette)
			1 cours/sem	Espoirs *	Grands Espoirs *	
Plein Tarif	- DE 18 ANS	95	185	275	315	30
Tarif Réduit (1)	- DE 18 ANS	80	170	260	300	30
Tarif Famille (2)	- DE 18 ANS	65	155	245	285	30

Adultes		Autonomes	Adultes Débutants	Adultes Perfectionnements	Adultes Performances	* Option Prépa Compét Bloc Pour Adultes Performances (hors entrée zipette)
			1 cours/semaine	10 séances Bloc et Falaise	1 cours/semaine	
Plein Tarif	ADULTES	160	240	190	240	40
Tarif Réduit (1)	ADULTES	145	225	175	225	40
Tarif Famille (2)	ADULTES	130	210	160	210	40

Réduit : **deuxième personne** d'une même famille (même nom ou même adresse)

Famille : à partir de la **troisième personne d'une même famille** (même nom ou même adresse)

Jeunes lycéens

-30€ en utilisant le **Pass Région** => Indiquez le numéro du pass région lors de l'inscription et le code secret personnel 4 chiffres (nécessaire pour prélever l'argent)

Jeunes Collégiens

Paiement d'une partie de la cotisation avec la **carte jeune 01 (jusqu'à 25€)**
=> Indiquez le numéro du QR code de la carte lors de l'inscription

Jeunes bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire

-50€ en utilisant le **Pass Sport** avant le 15 novembre 2024
=> Ecrire le numéro du Pass' Sport sur la fiche d'inscription

SAISON 2024 - 2025

INFORMATIONS À CONSERVER



Dossier d'inscription à télécharger et imprimer sur : <https://www.clubainroc.com/>

Retour des dossiers d'inscription COMPLETS au Gymnase BURDET :

- o Lundi 9 et lundi 16 septembre 2024 : 18 h 30 - 20 h 00
- o Mardi 10 septembre 2024 : 18 h 30 – 19 h 30
- o Mercredi 11 et mercredi 18 septembre 2024 : 18 h 30 – 20 h 00
- o Jeudi 19 septembre 2024 : 18 h 30 – 19 h 30
- o Samedi 14 et samedi 21 septembre 2024 : 10 h 00 – 11 h 30

Pièces à fournir pour l'inscription :

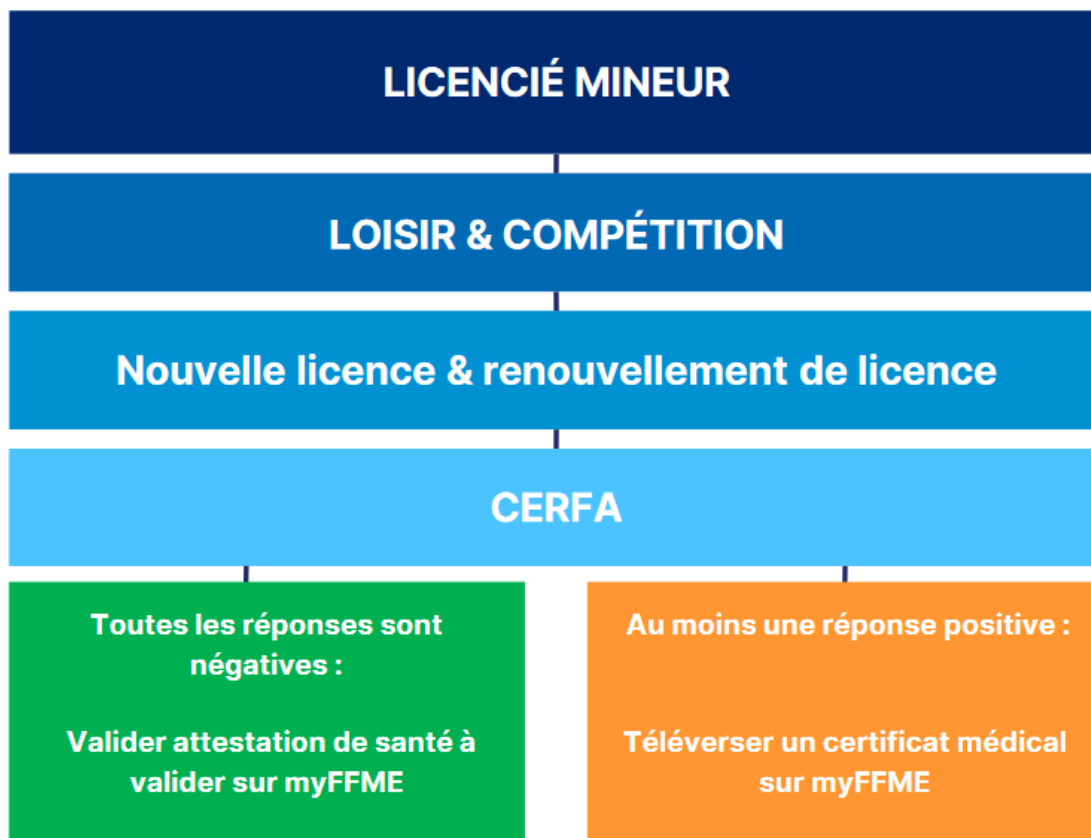
- o **POUR TOUS :**
 - ✓ le règlement de la cotisation par chèque à l'ordre d'AIN ROC (si besoin en trois chèques), chèques vacances, coupons sport, chéquier Jeune 01 ou en espèces.
 - ✓ la fiche d'inscription COMPLÉTÉE ET SIGNÉE
- o **POUR LES NOUVEAUX :**
 - ✓ la fiche contact COMPLÉTÉE ET SIGNÉE (AVEC UNE PHOTO)
- o **LE CAS ÉCHÉANT :**
 - ✓ le N° de carte Pass'Région pour les lycéens + code secret personnel 4 chiffres
 - ✓ Le courrier de la CAF pour le Pass' Sport
 - ✓ Les chèques vacances et / ou Coupon Sport
 - ✓ Chéquier Jeune 01
 - ✓ Le CERTIFICAT MÉDICAL à téléverser sur MYFFME (info ci-dessous)

Pour s'inscrire en adulte autonome :

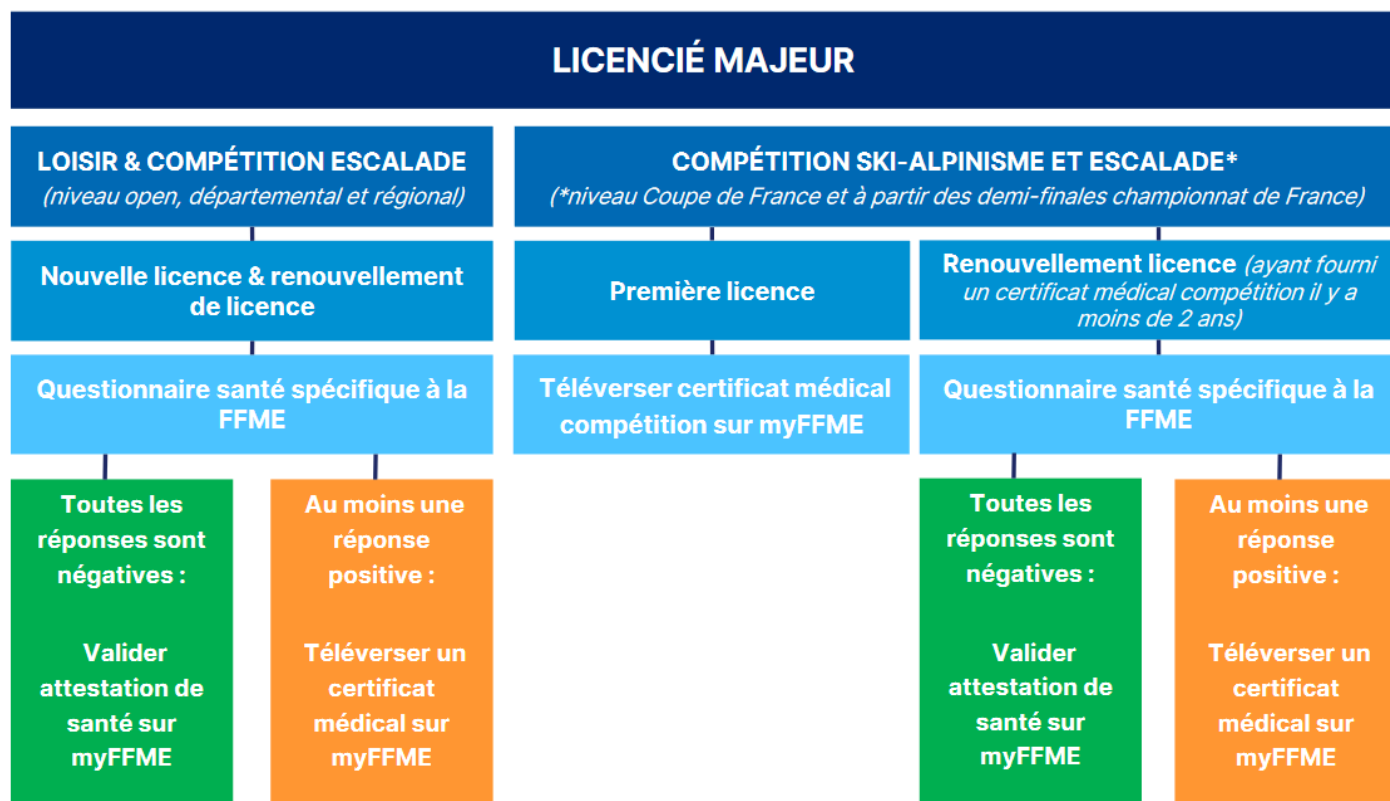
- ✓ Ancien adhérent AIN ROC déjà AUTONOME
- ✓ Ancien adhérent autre club FFME : passeport jaune déjà validé a minima (ancienne licence à présenter)
- ✓ Si vous ne remplissez pas ces conditions : validation obligatoire par le club lors d'une réunion de sécurité

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS
SONT ACCEPTÉS**

**A PARTIR DU 30 SEPTEMBRE, PLUS AUCUN ACCÈS AUX COURS NI AUX
CRÉNEAUX AUTONOMES SANS DOSSIER COMPLET**



Les certificats médicaux sont valables 3 ans – pour un renouvellement de licence, le licencié doit pouvoir valider l'attestation de santé. À défaut, il fournit un nouveau certificat médical.



Les certificats médicaux sont valables 3 ans – pour un renouvellement de licence, le licencié doit pouvoir valider l'attestation de santé. À défaut, il fournit un nouveau certificat médical.